
COMMUNIQUE DE PRESSE

SÉMINAIRE DE LANCEMENT PAP-ENPARD ALGÉRIE

NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de l'Agriculture du Développement Rural et de la Pêche et de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, chef de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, aura lieu le lancement officiel du **Programme d'Action Pilote pour le Développement Rural et de l'Agriculture en Algérie « PAP-ENPARD-Algérie »**, le lundi 10 avril 2017 à 09h00 à l'hôtel EL-AURASSI.

Ce programme de coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Union européenne est initié dans le cadre de l'Initiative européenne ENPARD, visant à appuyer les pays du voisinage en matière de politique agricole et rurale. Le Programme d'Actions Pilote PAP-ENPARD est une importante opération d'un coût de 20 millions d'euros, dont le financement est assuré à part égale à raison de 10 millions d'euros par l'Algérie et 10 millions d'euros par l'Union européenne. Il est mis en œuvre notamment dans les wilayas « pilotes » d'Ain-Temouchent, Laghouat, Sétif et Tlemcen, avec l'appui des autorités et des collectivités territoriales.

Il s'inscrit dans la politique du Gouvernement de l'Algérie en matière d'agriculture et de développement rural. Il vise à conforter la stratégie de diversification de l'économie et de redynamisation des territoires ruraux par des activités productives en vue de l'augmentation des revenus et de l'emploi.

Placé sous l'égide du Ministère de l'Agriculture du Développement Rural et de la Pêche, et coordonné au niveau de la Direction Générale des Forêts, ce Programme a pour vocation de contribuer à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Il vise la valorisation et la diversification des ressources locales, en mettant en synergie les différents secteurs d'activités générateurs de revenus (ex : agriculture, artisanat, tourisme).

Le Programme a démarré le 4 septembre 2016. Durant les six premiers mois, des diagnostics territoriaux participatifs ont été réalisés dans les quatre wilayas pilotes. Le premier Plan de Travail Annuel qui décrit les activités pour 2017 a ainsi pu être établi.

Reposant sur des approches innovantes pour redynamiser les territoires à travers des projets de développement durables, « PAP-ENPARD » permettra dans les wilayas pilotes :

- 1- la mise en place d'un processus participatif pour l'identification de projets de développement rural durable ;
- 2- la mise en valeur des produits et des ressources locaux et amélioration de leur qualité en vue de leur mise sur le marché ;
- 3- le renforcement de la communication et de l'information sur les initiatives entrepreneuriales des acteurs locaux.

Les processus modèles mis au point pourront être transférés ultérieurement dans d'autres wilayas.

Pour plus d'informations, contacter :

L'Assistance Technique d'Appui au PAP ENPARD-Algérie

Adresse : Direction Générale des Forêts, Chemin Doudou Mokhtar, BP 232, 16306 Ben Aknoun , Algérie.

Tél-Fax : +00213 23 23 82 85 - Email : pap.enpard.algerie@gmail.com